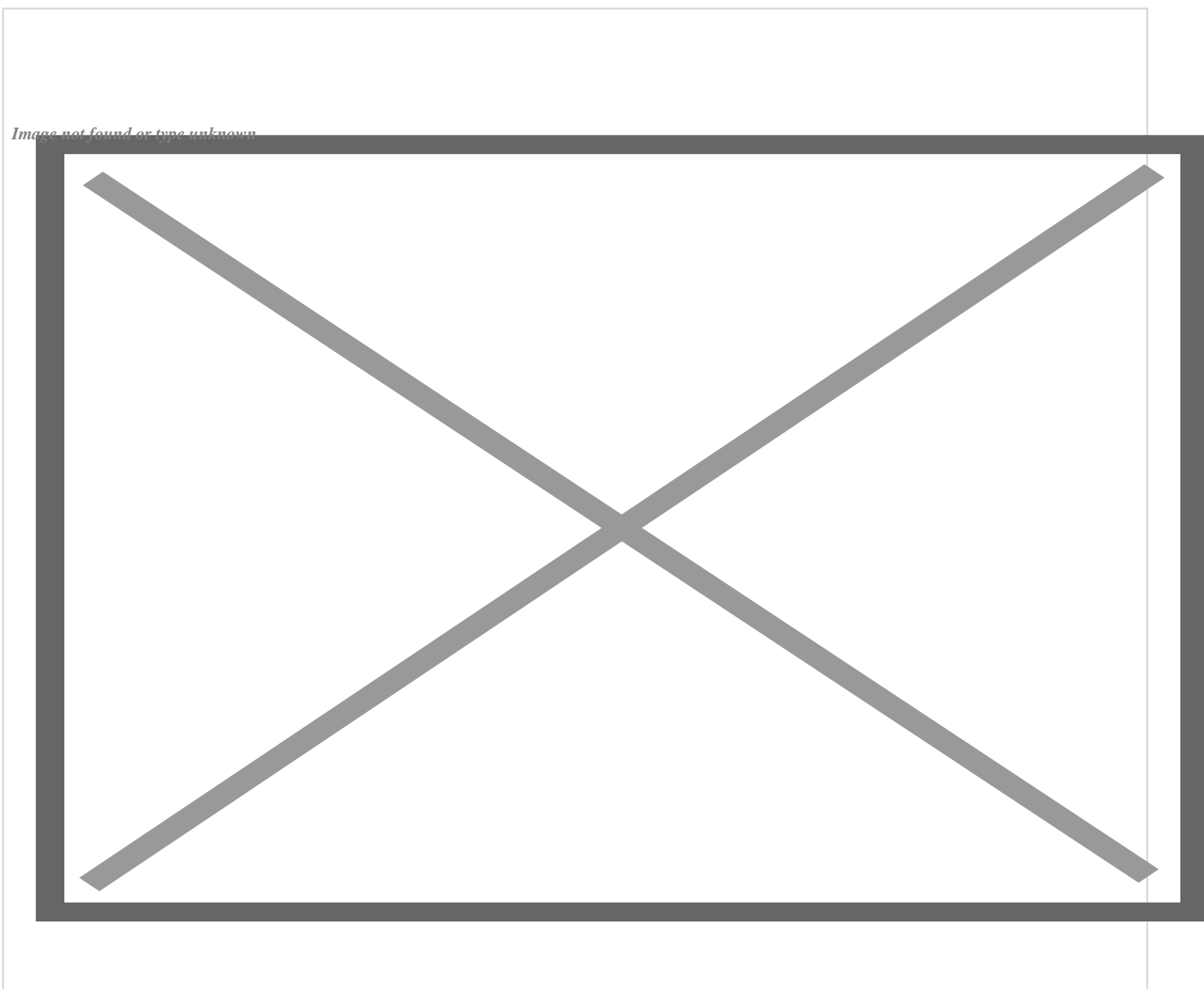


Lula a remporté sa 20e victoire dans les tribunaux brésiliens



Brasilia, 30 septembre (RHC) L'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva a remporté aujourd'hui sa 20ème victoire devant la justice brésilienne après qu'une cour de la capitale a rejeté, faute de preuves, la ratification d'une plainte dans l'affaire Atibaia.

Selon le site officiel du Parti des travailleurs (PT), les victoires successives de Lula devant les tribunaux révèlent le lawfare (persécution judiciaire, utilisation de la loi comme arme politique) dont a été victime l'ancien dirigeant.

La juge Pollyanna Kelly Maciel, du douzième Tribunal pénal fédéral du District fédéral, a de nouveau rejeté la demande de réouverture de l'affaire, le parquet n'ayant fourni aucune preuve valable.

Les prétendues preuves présentées par le ministère public sont les mêmes que celles fabriquées par l'opération anti-corruption Lava Jato, désactivée et considérées comme nulles et non avenues par le Tribunal fédéral suprême (STF).

'Étant fondée sur des éléments de preuve qui avaient été annulés par le STF, la plainte initiale ne pouvait pas être confirmée de manière générique et sans restriction. Je le répète, la plainte n'a pas pu être reçue et, à ce stade, l'absence de preuves valables à l'appui de l'accusation se maintient', indique un extrait du verdict.

Pour le PT, la justice répète une fois de plus que Lava Jato n'a aucune preuve contre Lula, et que 'l'ancien président a été injustement emprisonné pendant 580 jours, pour ne pas avoir accepté de changer sa dignité pour sa liberté. La vérité a gagné! ', a-t-il souligné.

La décision a également considéré que le délai pour l'examen des allégations alléguées avait expiré.

Selon les allégations, l'ancien dirigeant ouvrier aurait bénéficié des travaux d'un montant d'environ 235 000 dollars que les entreprises de construction Odebrecht et OAS ont effectués dans la propriété d'Atibaia, dans l'État de São Paulo, en échange d'un avantage accordé aux entreprises sous contrat avec la société d'État Petrobras.

L'accusation indique que le site a été utilisé par la famille de l'ancien dirigeant, ce qui est nié par Lula. Le jugement rendu en première instance a été de 12 ans et 11 mois.

Une récente note de la défense de l'ancien dirigeant syndical indique qu'il a été démontré que Lula n'a jamais reçu d'argent d'Odebrecht pour payer les réformes du lieu, qui n'a jamais été le sien non plus.

Il précise que le transfert de fonds d'Odebrecht, tel qu'il est allégué dans la plainte, a en fait été fait à un directeur de l'entreprise, et non pour des travaux sur ce bien. 'L'affaire a été annulée par le STF et restaure l'innocence de Lula', soulignent les juristes de l'ancien chef de l'État.

Sur les discussions entre les procureurs de Lava Jato et l'ancien juge Sérgio Moro, l'avocat Cristiano Zanin, principal défenseur de Lula, a souligné que «là nous avons vu comment la justice ne doit pas être utilisée, comment les agents de celle-ci ne peuvent pas utiliser le pouvoir de l'État pour atteindre des objectifs politiques, personnels, entre autres'.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/272133-lula-a-remporte-sa-20e-victoire-dans-les-tribunaux-bresiliens>



Radio Habana Cuba